



Communiqué de presse

Emmanuel Macron : Demandez au prince héritier saoudien de cesser de bombarder les populations civiles au Yémen

Appel de 10 ONG à l'occasion de la visite en France de Mohammed ben Salmane

Paris, 4 avril 2018 – Dix organisations humanitaires et de défense des droits humains ont lancé aujourd'hui un appel à Emmanuel Macron pour qu'il demande au prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, attendu en France du 8 au 10 avril, de mettre un terme aux attaques illégales contre les civils au Yémen et de lever le blocus de fait qui entrave l'acheminement de l'aide humanitaire et des biens commerciaux et aggrave la crise humanitaire dans le pays.

Souvent présenté comme un réformateur, le fils du roi Salmane joue un rôle majeur, en tant que ministre de la Défense, dans la guerre conduite au Yémen depuis 3 ans par la coalition de pays arabes menée par l'Arabie saoudite.

Selon le Yemen Data Project, qui recense les frappes aériennes de la coalition, le Yémen a subi plus de 16.000 raids aériens depuis mars 2015 – l'équivalent d'un bombardement toutes les 90 minutes. Plus d'un tiers de ces attaques ont frappé des cibles a priori non-militaires, comme des marchés et des habitations. Depuis 3 ans, 6100 civils ont été tués et 9683 blessés, selon le [Haut-Commissariat aux droits de l'Homme](#). 61% de ces pertes civiles sont imputables à la coalition. Et la quasi-totalité du reste aux tirs d'artillerie indiscriminés et tirs de snipers des Houthis dans des zones densément peuplées.

Le conflit a aggravé une situation humanitaire déjà critique, faisant aujourd'hui du Yémen le théâtre de la plus grave crise humanitaire au monde, selon l'ONU. Près de 4 Yéménites sur 5 – 22 millions de personnes – dépendent de l'aide humanitaire et 8,4 millions sont menacés de famine. La diphtérie est de retour au Yémen et le pays a subi en 2017 la pire épidémie de choléra de l'histoire moderne. La catastrophe humanitaire est aggravée par le blocus des ports et des aéroports imposé par l'Arabie saoudite.

Emmanuel Macron devrait placer le Yémen au cœur de ses discussions avec Mohammed ben Salmane lorsqu'il le reçoit en France, estiment les ONG, qui appellent le président français à demander au prince héritier saoudien :

- La fin des bombardements ciblant des civils et le respect du droit humanitaire international ;
- La levée inconditionnelle et permanente de toutes les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire et des biens commerciaux au Yémen.

La France a une responsabilité à l'égard de la protection des populations civiles du Yémen. En tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, elle devrait faire le maximum pour exiger de l'Arabie saoudite qu'elle respecte ses obligations internationales et cesse ses attaques contre des cibles civiles au Yémen. En tant qu'important fournisseur d'armes à l'Arabie saoudite, elle doit se prémunir contre tout risque de complicité dans les graves violations commises par la coalition.

L'appel est signé par l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), Action Contre la Faim, l'Alliance internationale pour la défense des droits et libertés (AIDL), Amnesty International France, la FIDH, handicap International, Human Rights Watch, Médecins du Monde, Première Urgence Internationale et Reporters Sans Frontières.

Olivier Routeau, Directeur des opérations de Première Urgence Internationale :

« Le droit international humanitaire doit être respecté au Yémen. La France ne peut plus fermer les yeux sur l'une des pires crises humanitaires du moment. Il est de la responsabilité d'Emmanuel Macron de demander à Mohammed ben Salmane qu'il permette enfin l'accès libre de l'aide et du personnel humanitaire au Yémen, ainsi qu'une levée du blocus sur les entrées de produits commerciaux. »

Jean-Etienne Linares, délégué général de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) :

« L'intervention militaire de la coalition menée par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis au Yémen a un impact dévastateur sur la population civile. Il est urgent que la France cesse les transferts d'armes françaises vers ces deux pays, au vu des traités internationaux que le pays a ratifiés. »

Jonathan Cunliffe, Directeur des opérations de la zone Moyen-Orient pour Action Contre la Faim :

« L'urgence actuelle est l'ouverture inconditionnelle du port d'Hodeïda pour permettre l'importation des biens commerciaux et humanitaires. La stratégie d'étouffement du nord du pays menée par la coalition ne fait qu'aggraver le sort des Yéménites qui ont besoin de nourriture, de carburant, et de médicaments pour survivre. »

Aurélié Perrier, Coordinatrice Yémen et Arabie Saoudite chez Amnesty International France :

« En vertu de ses engagements internationaux, il est incontestable que la France n'aurait pas dû autoriser l'exportation d'armes à l'Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis depuis le début du conflit au Yémen. La France, troisième exportateur d'armes au monde, poursuit ses transferts d'armes à l'Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis alors que d'autres pays de l'Union Européenne, comme l'Allemagne, ont fait le choix de suspendre leurs transferts, alertés par la communauté internationale sur les violations graves du droit international humanitaire. »

Antoine Madelin, Directeur du plaidoyer de la FIDH :

« Les bombardements délibérés et répétés de civils qui ont déjà causé plusieurs milliers de morts ces 3 dernières années constituent un crime de guerre et un crime contre l'humanité dont les forces saoudiennes et de la coalition devront un jour être tenues comptables. De même, en droit international, faire acte de blocus est interdit. En tant que membre du Conseil de sécurité et garant de la légalité internationale, la France, par la voix de son président Emmanuel Macron, devrait exiger de l'Arabie Saoudite de mettre un terme à ces pratiques illégales et suspendre toute vente ou livraison d'armes aux auteurs des crimes, sauf à se rendre complices de leur perpétration. »

Anne Héry, Directrice du plaidoyer de Handicap International :

« Les bombardements sur les civils au Yémen doivent cesser, nous appelons toutes les parties au conflit à immédiatement les stopper. A la veille de la visite du prince héritier Mohammed ben Salmane, le Président Emmanuel Macron a un choix : protéger les civils ou vendre des armes. »

Bénédicte Jeannerod, Directrice France, Human Rights Watch :

« Sous l'autorité du prince héritier et ministre de la Défense, Mohammed ben Salmane, l'Arabie saoudite mène une coalition qui a tué et blessé des milliers de civils yéménites, conduit une multitude d'attaques illégales, dont de nombreuses pourraient être des crimes de guerre, et a contribué à provoquer l'une des pires crises humanitaires au monde. En continuant de vendre des armes à l'Arabie saoudite, la France risque de se rendre complice de graves violations du droit international et envoie un message d'impunité au dirigeant saoudien. Elle devrait suspendre toutes ses ventes d'armes à

l'Arabie saoudite tant que les frappes aériennes illégales n'ont pas cessé et que les violations présumées n'ont pas été investiguées de manière crédible ».

Jean-François Corty, Directeur des opérations internationales de Médecins du Monde :

« A l'heure où la France réaffirme dans sa stratégie humanitaire l'impérieuse nécessité de respecter le droit international humanitaire, celle-ci ne doit pas être à géométrie variable et doit également s'appliquer pour le Yémen. »

Sophie Anmuth, Chargée du bureau Moyen-Orient de Reporters Sans Frontières :

« Au Yémen, les journalistes risquent leur vie en couvrant les combats, et courent aussi de grands risques tels que des arrestations ou des enlèvements, s'ils ne suivent pas la propagande officielle des groupes armés ou des autorités qui contrôlent la zone dans laquelle ils se trouvent. Dix-huit journalistes ont été tués au Yémen dans l'exercice de leurs fonctions depuis 2015. Beaucoup d'autres se sont exilés. »

Le Yémen figure à la 166e place (sur 180) du [Classement 2017 de la liberté de la presse](#) établi par Reporters sans frontières.



CONTACTS PRESSE

Jérôme Poirié – jpoirie@premiere-urgence.org / 07 83 42 57 19